



Saint-Jean De Gonville



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUIN 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 04 juin 2019, à 20h00, sous la présidence de Monsieur Michel BRULHART, Maire

Présents : Patrick DUMAS, Marie-Jeanne CLARET, Christophe CHEVROLAT, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Stéphane MERANDET, Cécile MAGNIN, Stéphanie BELOTTI, Johan VERNATON, Michel LAPLACE, Romero RICCI

Absents excusés : Valérie DI PAOLO VUAILLAT (procuration à Christophe CHEVROLAT), Frédéric DESBORDES, Florian MOREL

Secrétaire de séance : Stéphane MERANDET

Le compte-rendu du 07 mai 2019 est approuvé à l'unanimité.

I/ Délibérations

1/ Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat du Pays de Gex (PLUiH) : Avis de la commune de Saint-Jean-de-Gonville sur le projet arrêté

VU les dispositions du Code de l'urbanisme, et notamment les articles L.153-15 et R.135-5 ;

VU le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) arrêté par délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération en date du 28 mars 2019 ;

VU les orientations d'aménagement et de programmation et les dispositions du règlement de ce document, intéressant directement le territoire communal ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DONNE UN AVIS FAVORABLE** au projet de PLUiH arrêté ;
- **EMET LE SOUHAIT**, sans pour autant que ce dernier soit regardé comme subordonnant le caractère favorable de l'avis émis ci-dessus, que la problématique liée à certains secteurs puisse, à l'issue de l'enquête publique à venir, être réexaminée dans un sens plus favorable aux intérêts de la collectivité, notamment en procédant :
 - o Au choix d'une zone plus adaptée pour le classement des parcelles C 936, C 937 et C 1783 prévues en zone AP dans le PLUiH, afin de permettre aux propriétaires de réaliser de futures extensions/constructions (garage, abri jardin...).
 - o A l'intégration à la zone UGP1 des parcelles C 817, C 814, C 1360, C 830p et C 831p afin d'autoriser les constructions, des permis de construire et d'aménager ayant été accordés sur ces parcelles.

- A l'extension de la zone UAC3 aux parcelles C 333, C 344, C 345p, C 360p, C 342p et C 341p afin de permettre à l'entreprise de travaux publics voisine de stocker des matériaux.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

Monsieur le Maire rappelle que le PLUiH a été voté au Conseil communautaire du 28 mars dernier. Les 27 communes doivent délibérer avant le 28 juin. Si l'une d'entre elle émet un avis défavorable, le conseil communautaire devra à nouveau statuer au mois de juillet et obtenir une majorité des 2/3 des voix. Une enquête publique sera ensuite ouverte à l'automne.

Le PLU actuel s'applique en cas de déclaration préalable sur un terrain. Un sursis à statuer peut être déposé pour les nouveaux permis de construire dans l'attente de l'application du futur PLUiH.

2/ Décision modificative n°01/2019 – Régularisation d'une opération sous mandat

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal une décision modificative à émettre pour régulariser les dépenses et recettes liées aux travaux électriques réalisés chemin des Races pour le compte de Monsieur Huet et Madame Chopineaux.

En effet, les crédits nécessaires n'ont pas été inscrits au budget 2019. Il convient d'effectuer les mouvements ci-après :

BUDGET COMMUNAL

Désignation des articles			
Num	Libellé	Recettes	Dépenses
45811	Dépenses (subd. par mandat)		+ 4 576.96 €
45821	Opérations sous mandat	+ 4 576.96 €	

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

3/ Approbation du marché de travaux relatif à l'amélioration de la desserte forestière du massif des Bas Monts

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une consultation a été engagée afin de réaliser les travaux d'amélioration de la desserte forestière du massif des Bas Monts.

Une consultation sous forme de procédure adaptée a été lancée et la date de réception des offres a été fixée au 27 mai 2019.

3 entreprises ont remis une offre dans les délais impartis.

L'ONF, maître d'œuvre de l'opération, a procédé à l'ouverture des plis reçus le 27 mai. Au vu du rapport d'analyse établi le 30 mai 2019 et compte-tenu des critères d'évaluation, il est proposé d'attribuer le marché à l'entreprise JACQUEMET TP pour un montant de 79 528,70 € H.T.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

II/ Date des réunions prévues

Mercredi 12/06/19 à 18h00 à l'agglo :	Finances
Mercredi 12/06/19 à 18h30 à l'agglo:	Environnement/Développement
Mercredi 12/06/19 à 18h30 à l'agglo :	Culture/Tourisme
Mercredi 12/06/19 à 19h30 à l'agglo :	Aménagement
Jeudi 13/06/19 à 19h00 à la salle voûtée :	Réunion publique travaux Grand route
Samedi 15/06/19 à 9h00 à St-Jean :	Congrès départemental des pompiers
Mardi 18/06/19 à 18h30 à la salle voûtée :	Conseil d'école
Jeudi 20/06/19 à 18h00 à l'agglo :	Conseil des maires
Jeudi 20/06/19 à 20h00 à l'agglo :	Conseil communautaire
Samedi 22/06/19 à 10h00 à St-Jean :	Kermesse Sou des écoles
Mardi 25/06/19 à 18h00 à l'agglo :	GVD
Mercredi 26/06/19 à 18h00 à Prévessin :	Cotech Régie des eaux
Vendredi 28/06/19 à 14h00 à Péron :	Bilan marchés à bons de commande

III/ Factures payées

Engazonnement salle polyvalente	BOUM PAYSAGE	1 550.00 €
Maintenance informatique annuelle	NBM	1 008.00 €
Etudes travaux salle polyvalente	COSINUS / ENERPOL	5 100.00 €
Consommation électrique bâtiments janvier-mars 2019	EDF	2 228.69 €
Formation logiciel et certificat électronique	BERGER LEVRAULT	1 548.00 €
Travaux forestiers coupe à câble	TRAVAUX DU VAL	10 800.00 €

IV/ Commissions

1/ Infogonville

Le bulletin municipal sera distribué le 20 juin prochain.

2/ Associations

Le congrès départemental des pompiers est organisé à Saint-Jean le samedi 15 juin.

Les membres du conseil municipal disponibles sont les bienvenus pour aider lors du petit-déjeuner puis du verre de l'amitié.

3/ Scolaire

Les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2019/2020 sont en baisse. 39 départs sont prévus pour 25 inscriptions. Les 4 postes d'ATSEM seront maintenus.

4/ Travaux

- Les travaux de réseaux portés par la Régie des eaux sur la RD984 sont bientôt achevés. L'aménagement des voiries débutera à partir du 17 juin ; une réunion publique est organisée le 13 juin afin de présenter le projet aux riverains.
- Des travaux de plomberie sont à prévoir à l'école (évier, urinoirs).
- Le devis relatif à la mise aux normes de l'élévateur de la maison communale est approuvé.

5/ Urbanisme

La prochaine commission est le jeudi 06 juin à 18h30.

V/ Commissions de la Communauté d'agglomération

Les comptes-rendus sont consultables sur le site internet de Pays de Gex Agglo.

Economie

- Le projet du futur pôle commercial de Ferney-Voltaire a été présenté. La surface est estimée à 64 000 m².
- Il est prévu d'actualiser le cahier des charges du Technoparc de Collonges.
- Les jobs d'été mobilisent moins les jeunes depuis 2 ans.

GVD

- La communication sur le site internet « mon service déchets » doit être renforcée.

Régie des eaux

- Le bilan annuel fait état d'environ 3% d'impayés.
- Le schéma directeur d'eau potable va prochainement être validé en Conseil des maires.

VI/ Points divers

Les membres du conseil municipal déplorent l'organisation technique mise en place pour le déploiement de la fibre optique : multiplicité des interlocuteurs, manque de communication, travaux non terminés, malfaçons...

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu
le Mardi 02 Juillet 2019 à 20h00 à la Mairie**